

3.00 crédits

Q1 et Q2

Enseignants	De Croix Severine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours « Didactique du français – Partie 1 » aborde, à partir des résultats des recherches en didactique du français et en sciences de l'éducation, les fondements, les principes, les dispositifs et les outils de l'enseignement du français dans le secondaire supérieur (de transition comme de qualification). Trois axes structurent le cours (volume 1)#: la didactique de la lecture et de la littérature#; la didactique de l'écriture et la didactique de l'oral. Le cours aborde également les questions relatives à la diversité des publics scolaires, à l'appropriation des référentiels et des programmes d'enseignement, à l'initiation aux outils de l'enseignant-e de français ainsi qu'à l'évaluation des apprentissages. Les exercices de didactique (volume 2) permettent aux étudiant-es de s'approprier les compétences et acquis d'apprentissage en groupes restreints.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation de l'unité a lieu lors des sessions de juin et de septembre, selon les mêmes modalités. 1° Examen oral et travail écrit (70% de la note) : présentation d'une séquence ou d'un dispositif didactique construit au départ d'éléments empruntés à différentes parties du cours et du séminaire, aux programmes analysés et à des lectures personnelles puisées dans la bibliographie du cours et incluant des démarches et des instruments pour l'évaluation (formative et certificative) des apprentissages des élèves. La trame de la séquence ou du dispositif didactique fait l'objet d'un écrit remis lors de l'examen. À l'oral, outre la présentation de la séquence (objectifs, liens avec les instructions officielles, déroulement...), l'étudiant-e est également amené-e à justifier les choix posés (l'objet ou les contenus sélectionnés ; l'approche retenue ; le dispositif proposé ; la progression mise en place...) en référence aux principes pédagogiques et didactiques issus des recherches en sciences de l'éducation et en didactique. Plusieurs moments du cours et du séminaire sont dédiés à l'accompagnement progressif du travail personnel sur la base duquel les acquis d'apprentissage sont évalués : le sujet choisi doit être présenté pour validation au plus tard à la mi-parcours ; la scénarisation du dispositif didactique fait l'objet d'une évaluation intermédiaire formative. 2° Journal d'apprentissage didactique (30% de la note) : l'évaluation de l'unité repose également sur un travail continu de l'étudiant-e par l'entremise d'un journal d'apprentissage. Il s'agit d'y consigner de façon progressive les traces des activités et apprentissages réalisés tant au sein du cours que du séminaire et de présenter, lors de la session d'examens, trois productions abouties (une sélection de lectures pour une année scolaire identifiée par l'étudiant-e, avec justifications ; une évaluation des apprentissages des élèves – à valeur formative, par exemple diagnostique, ou sommative – ; et une production laissée au choix de l'étudiant-e). Ce journal d'apprentissage est conçu pour soutenir l'appropriation progressive du cours par les étudiant-es. Dans les productions écrites, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique, ce qui veut dire que toutes les sources doivent être citées en respectant les normes de référencement bibliographique et que l'usage éventuel d'une IA doit être explicitement signalé (il s'agit d'indiquer toutes les parties ayant fait l'objet de l'usage d'une IA et de préciser, par exemple en note de bas de page, si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci).

Méthodes d'enseignement	Pour tenter d'atteindre les objectifs visés, le cours de « Didactique du français, partie 1 » : • prend pour point de départ du développement professionnel les préoccupations des enseignant-e-s débutant-e-s ; • adopte des dispositifs propres à favoriser ce développement (par exemple, rédaction de son autobiographie de lecteur-ice et/ou d'auteur-e pour s'interroger sur son futur rôle de maître de lecture et/ou d'écriture ; reconstitution d'une consigne, d'une démarche ou des étapes d'un dispositif à partir d'une activité expérimentée en cours ou de l'observation de séances filmées ; analyse de productions d'élèves ; entraînement à la formulation de rétroactions...) ; • s'appuie sur des mises en situation (expérimentation de dispositifs ou d'activités), des cas concrets (productions d'apprenants, documents didactiques, films de séances de classe, incidents critiques...) pour amener les étudiants, seuls ou en petits collectifs, à observer, décrire, analyser et conceptualiser à partir de la littérature professionnelle et scientifique ; • s'articule de façon étroite aux autres éléments de la formation des futurs enseignants ; • propose des travaux, personnels ou collectifs, qui visent la réflexivité ainsi que le transfert des apprentissages dans des situations partiellement inédites, en relation avec les exigences du métier d'enseignant de français. Encadrement : les séances de séminaire sont encadrées par des collaborateurs pédagogiques qui témoigneront de leur expérience d'enseignement du français dans différentes filières de l'enseignement secondaire.
Contenu	1. Cours de « Didactique du français, partie 1 » _ Q1 et Q2 Le cours aborde, à partir des résultats des recherches en didactique du français et en sciences de l'éducation, les fondements, les principes, les dispositifs et les outils de l'enseignement du français dans le secondaire supérieur (de transition comme de qualification). Trois axes structurent le cours : la didactique de la lecture et de la littérature ; la didactique de l'écriture et la didactique de l'oral. Le cours aborde également les questions relatives à la diversité des publics scolaires, à l'appropriation des référentiels et des programmes d'enseignement, à l'initiation aux outils de l'enseignant-e de français ainsi qu'à l'évaluation des apprentissages. 2. Le séminaire de « Didactique du français, partie 1 » (volume 2) _ Q1 et Q2 Les séances de séminaire en petits groupes portent sur les thèmes suivants : comment donner du sens au cours de français ? Comment faire lire-écrire des textes littéraires et fonctionnels/documentaires ? Comment préparer et évaluer une séquence d'enseignement ? Etc.
Ressources en ligne	L'utilisation de la plateforme Moodle est requise dès le début du cours (code cours LFRA2001).
Bibliographie	Principal ouvrage de référence : SIMARD, Claude, DUFAYS, Jean-Louis, DOLZ, Joachim et GARCIA-DEBANC, Claudine (2010). <i>Didactique du français langue première</i>. De Boeck. Les étudiant.es reçoivent en outre un vadémécum bibliographique de 80 pages qui présente les principales ressources relatives aux différents objets de la didactique du français.
Autres infos	Le cours s'appuie sur une bibliographie sélective et commentée de textes de référence (disponible dans l'espace-cours Moodle) et sur les programmes d'enseignement du français actuels (enseignement secondaire, toutes filières). Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de se procurer ces documents dès les premières séances de cours.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres anciennes et modernes)	LAFR2A	3		